

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.03.2017	8h58	17.117	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Loïc Frey		
Titre : Situation alarmante dans les exploitations agricoles		
Contenu :		
<p>Depuis l'introduction de la politique agricole PA 2014-2017, la situation économique et surtout sociale s'est considérablement dégradée pour les exploitations agricoles en Suisse et dans le canton de Neuchâtel.</p> <p>Nous interpellons le Conseil d'État pour répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le Conseil d'État est-il au courant de la situation critique dans les exploitations neuchâtelaises ? – Le Conseil d'État sait-il se faire entendre et défendre les intérêts des agriculteurs auprès des transformateurs et des distributeurs pour garantir des prix corrects aux producteurs ? Nous pensons ici en particulier au secteur du lait industriel. – Quelle est la stratégie agricole du Conseil d'État pour la législature 2017-2020 ? 		
Développement :		
<p>N'ayons plus peur de le dire aujourd'hui, la politique agricole en Suisse « tue » ses paysans ! Plusieurs agriculteurs, ne pouvant plus faire face à une bureaucratie exorbitante pour respecter un cahier des charges de la Confédération sur les paiements directs (PA 14-17), se trouvent devant une chute de prix vertigineuse des produits agricoles (lait d'industrie, céréales, sucre, oléagineux, etc.). N'arrivant plus à payer leurs intérêts ou leurs dettes, ils décident d'arrêter leurs activités agricoles ou pire se donner la mort !</p> <p>La presse s'est faite l'écho de cette situation et Neuchâtel n'échappe pas au suicide d'exploitants agricoles, même si le phénomène n'atteint pas les chiffres vaudois. Outre la situation économique, les agriculteurs en ont assez des charges bureaucratiques et des contrôles continus. Des allègements dans ces secteurs restent lettre morte et nous regrettons que les cantons, chargés de l'application de la législation agricole fédérale, ne se révoltent pas face à la bureaucratie galopante. Dans le secteur du lait industriel, il est vrai que la désorganisation des producteurs face aux transformateurs n'est pas de nature à donner confiance. Nous pensons que le canton peut contribuer à la mise en place d'une législation cadre au niveau fédéral tendant à renforcer la position des producteurs face aux « partenaires » du marché.</p> <p>Nous aurions encore beaucoup de questions à poser au Conseil d'État, mais nous nous limitons à trois.</p> <p>Nous estimons que la loi cantonale sur l'agriculture peut apporter quelques mesures correctives pour un soutien accru à l'agriculture neuchâtelaise, soutien qui ne passe pas forcément par des moyens financiers plus élevés, mais par un soutien sur le plan moral et psychologique.</p>		
L'urgence est demandée : <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Loïc Frey		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :